

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-130

présenté par

M. Bouley, M. Cinieri, M. Cordier, Mme Louwagie, M. Ramadier, M. Bazin, M. Cattin,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras et Mme Corneloup

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.